E.G.L.

Organisation de la CEPGL pour l'Energie des Pays des Grands Lacs

Burundi. RD Congo. Rwanda

SITUATION DES ACTIVITES MAJEURES DU PROJET RUZIZI III

Mars 2026

Table des matières

Page

1. Feuille de route.....1
2. Financements du Projet.....1
3. Processus de recrutement de l'entreprise de construction de la Centrale hydroélectrique régionale de Ruzizi III (IAC/EPC).....1
4. Projet d'Avenant nº 5.....1
5. Levée du Cas de Force Majeure.....2
6. Acquisition des terres.....2
7. Infrastructures associées.....2
8. Panels d'Experts Indépendants.....3

N°	Sujet	Situation actuelle	Observations
1	**Feuille de route**	Conformément aux recommandations de la réunion de Nairobi du 23 au 27 février 2026, REL a partagé, en date du 06/03/2026, la nouvelle Feuille de route qui fixe la nouvelle date de clôture financière au 31décembre 2026.	Le chemin critique vers la Clôture Financière est : i. La finalisation et la signature des accords de financements du Projet ; ii. La mise à disposition, par la BAD, du financement pour les expropriations.
2	**Financements du Projet**	Lors de la réunion tenue à Nairobi du 23 au 27 février 2026, un compromis a été trouvé sur les principes clés des Accords de financement. Il reste la rédaction finale par les Conseils et la signature des différentes Parties concernées.	
3	**Recrutement de l'entreprise EPC**	• REL a terminé les évaluations technique et financière et la Banque mondiale a déjà donné son avis de non-objection. • REL envisage de tenir les réunions de négociation du contrat EPC du 23 au 27 mars 2026 au Caire.	
4	**Projet d'Avenant n° 5**	Lors de la réunion de négociation tenue à Nairobi du 23 au 27 février 2026, les Parties se sont accordées sur l'ensemble des points	

N°	Sujet	Situation actuelle	Observations
		devant être intégrés dans l'Avenant n° 5, dont la rédaction est actuellement en cours par la Partie Privée. Ce texte sera soumis à la Partie Publique pour la suite et la signature	
5	**Levée du Cas de Force Majeure**	REL a envoyé, en date du 22 septembre 2025, à l'EGL une Lettre de Confort par laquelle elle affirme que ni elle, ni ses Sponsors ne comptent se désengager du Projet, nonobstant le Cas de Force Majeure persistant.	Le cas de Force Majeure n'a été invoqué qu'en raison de la difficulté de réévaluer les terres sur la rive congolaise. Or, aujourd'hui, la réévaluation des terres sur cette rive est en cours.
6	**Acquisition des terres**	• La réévaluation des terres et droits fonciers sur la rive gauche a été finalisée et le Rapport d'évaluation a été transmis à la BAD. • Cette activité est en cours sur la rive congolaise et pourrait durer entre 6 et 8 semaines.	La procédure interne de mise à disposition, par la BAD, des fonds dédiés aux expropriations est en cours d'instruction en interne après la requête de financement à la BAD faite par le Rwanda.
7	**Infrastructures associées**	EGL est en attente de l'avis de non-objection sollicité à la KfW le 18/02/2026 sur le DAO avant son envoi aux candidats présélectionnés dans le cadre du recrutement de l'Ingénieur-Conseil du	

N°	Sujet	Situation actuelle	Observations
		Projet Poste de Kamanyola et Ligne Kamanyola-Buhandahanda	
8	**Panels d'Experts Indépendants**	Le processus de recrutement des Experts du Panel pour la Sécurité du Barrage a été finalisé. S'agissant du Panel pour la Conformité environnementale et sociale, l'EGL est en attente de deux avis de non-objection sollicités auprès de la BAD en décembre 2025, avant de pouvoir finaliser le processus de recrutement des trois Experts de ce Panel.	

Fait à Bujumbura, le..17../.03../2026

ORGANISATION DE LA C.E.P.G.L. POUR L'ENERGIE DES GRANDS LACS
E.G.L.
BURUNDI RWANDA
R. D. CONGO

LE DIRECTEUR GENERAL,

17/03/2026

Charles VUMBI MBENGA